

Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche

DÉLIBÉRATION N° 2023-041 EN DATE DU 11 JUILLET 2023 CONTRACTUALISATION : CONVENTION ANIMATION PVD AVEC AAA

Le Conseil Communautaire s'est réuni le onze juillet deux mille vingt trois à dix-neuf heures, à la salle des fêtes de Roches, selon convocation le 27/06/2023, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

M. Didier THEVENET a été désigné secrétaire de séance.

Présents (23) :

AUROSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POLLI Martine, ROUSSILAT Florence, THEVENET Didier.

Absents ayant donné pouvoir (1) :

APPERE Roger donne pouvoir à GUYOT Pierre.

Excusés (3) :

DARVENNE Céline, MOREAU Adrien, POIRIER Michel.

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	23	24	24	24	0

Dans le cadre du programme d'animation « Petite Ville de Demain » - État-Département, l'agence pour les communes de Genouillac et Bonnat, il est nécessaire de poursuivre l'animation pour les 3 années à venir en intégrant la Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche

Annexée à la présente délibération : « convention animation » .

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- **ACTE** la poursuite du programme d'animation « PVD » pour les 3 années à venir,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette convention

Fait à Genouillac, le 11 juillet 2023,

Guy MARSALEIX Président

